

## **Conduite à tenir face à un cas suspect d'infection à *C. difficile* : rôle du laboratoire de biologie et recherche de la souche 027**

**Fiche d'information, CCLIN Sud-Ouest, septembre 2007**

Dans le cadre de la diffusion épidémique dans le Nord de la France d'une souche de *Clostridium difficile* hyperproductrice de toxines ("souche 027"), des documents émanant du Ministère de la santé, du CTINILS et de l'InVS précisent les actions à mener face à un cas suspect [1-4].

Cette fiche a pour objet de rassembler les informations relatives au rôle du laboratoire de bactériologie dans le dispositif d'alerte en place. Elle ne dispense pas de la lecture des documents précités. Au niveau local, l'organisation pour répondre à cette alerte est à définir selon les indications de la note ministérielle du 1<sup>er</sup> septembre 2006 [1].

**L'ensemble de ces informations est disponible sur le site internet  
du CCLIN Sud-Ouest, rubrique "Signalement et alertes".**

### **1. Rappel : définition des cas**

Le CTINILS [1, 2] recommande d'évoquer le diagnostic d'infection à *Clostridium difficile* (ICD) devant la présence de toute diarrhée post-antibiotique (diarrhée simple), mais aussi en cas d'iléus accompagné de fièvre, de douleurs abdominales et d'hyperleucocytose (colite pseudomembraneuse), particulièrement chez les patients âgés avec antécédents de traitement antibiotique dans le mois précédent.

Un patient atteint d'ICD sévère réunit un ou plusieurs des critères suivants [3] :

- si d'origine communautaire, admission dans un établissement de santé pour traitement de l'ICD ;
- admission dans une unité de réanimation pour traitement de l'ICD ou de ses complications (par exemple, choc nécessitant le maintien des fonctions vitales) ;
- hyperleucocytose ( $\geq 20\ 000/\text{mm}^3$ ) ;
- chirurgie (colectomie) pour mégacôlon, perforation ou colite réfractaire ;
- décès dans les 30 jours qui suivent le début des symptômes si l'ICD est la cause initiale ou associée du décès. L'appréciation du caractère imputable à l'ICD fera appel à une revue de mortalité associant le clinicien en charge du patient et le praticien de l'équipe opérationnelle d'hygiène.

### **2. Diagnostic biologique [2, 3].**

#### **1/ Mise en évidence des toxines de *C. difficile***

- En cas de suspicion d'ICD, recherche des toxines A et B de *C. difficile* dans les selles en utilisant les tests de diagnostic rapide qui détectent les deux toxines A et B simultanément [2, 3].
- En outre, le CTINILS recommande [3] de mettre en place une surveillance active et prospective des diarrhées nosocomiales.

## 2/ Isolement de la souche

En cas de positivité des toxines, pour tout cas répondant à la définition d'une ICD sévère ou si cas groupés, une culture des selles en anaérobiose en vue d'isoler la souche de *C. difficile* sera réalisée. Si la culture n'est pas réalisable sur place : envoi d'un échantillon de selles (Conservation des selles à 4°C maximum (envoi<48h) ou congelées (envoi>48h)), au laboratoire du CHU de la région, après information de la personne contact.

<b>Aquitaine</b> Laboratoire de bactériologie GH Pellegrin 33076 Bordeaux contact : Dr M.-C. Bézian marie-christine.bezian@chu-bordeaux.fr tel 05.56.79.56.67 - fax 05.56.79.56.11	<b>Limousin</b> Laboratoire de Bactériologie-Virologie-Hygiène CHU Dupuytren 87000 Limoges contact : Dr Christian Martin christian.martin@unilim.fr tel 05 55 05 61 66 - fax : 05 55 05 67 22
<b>Midi-Pyrénées</b> Institut Fédératif de Biologie de Purpan CHU de Toulouse Purpan TSA 40031 31059 TOULOUSE Cedex 9 contact : Pr N. Marty, Dr L. Cavalié marty.n@chu-toulouse.fr ; cavaliel@chu-toulouse.fr ; tel 05 67 69 03 73 - fax 05 67 69 04 84	<b>Poitou-Charentes</b> Laboratoire de bactériologie CHU de Poitiers Rue de la Milettrie BP 577 86021 Poitiers contact : Dr Ghislaine Grollier g.grollier@chu-poitiers.fr Tel : 05.49.44.38.85 - Fax : 05 49 44 38 88
<b>Guadeloupe</b> Laboratoire de Microbiologie CHU Pointe-à-Pitre / Abymes BP 465 97159 Les Abymes  contact : Dr M. Nicolas muriel.nicolas@chu-guadeloupe.fr tél 05 90 89 12 68 - fax 05 90 89 12 84	<b>Guyane</b> Laboratoire de bactériologie CH Andrée Rosemon Avenue des Flamboyants BP 6006 97306 Cayenne contact : Dr B. Moreau brigitte.moreau@ch-cayenne.fr tel : 05 94 39 51 67 - fax : 05 94 39 51 50
<b>Martinique</b> Laboratoire de bactériologie CHU de Fort de France BP 632 97261 Fort de France contact : Dr C. Olive claude.olive@chu-fortdefrance.fr tel 05 96 55 22 77	

Un signalement du ou des cas à la DDASS et au CCLIN Sud-Ouest sera effectué par le responsable du signalement de l'établissement.

## 3/ Typage de la souche isolée

Envoi de la souche par le laboratoire l'ayant isolé [4] au laboratoire expert de Toulouse.

- **après information de la personne contact** (contact tél ou mail)
- avec la « fiche d'accompagnement de souche de Clostridium isolée de forme sévère et/ou épidémique ».

Institut Fédératif de Biologie  
CHU de Toulouse Purpan  
330, avenue de Grande-Bretagne  
TSA 40031  
31059 TOULOUSE Cedex 9

Personnes à contacter : Pr N. Marty :  
marty.n@chu-toulouse.fr ; Dr L. Cavalié :  
cavaliel@chu-toulouse.fr ;  
tel 05 67 69 04 07 - fax 05 67 69 04 84

Les mesures de prévention de la transmission à prendre autour d'un cas sont précisées dans l'avis CTINILS et le guide InVS [2, 3]. Elles reposent sur :

- le respect des précautions standard et des précautions contact
- avec des spécificités en raison de la résistance particulière de *C. difficile* sous forme de spore :
  - lavage des mains systématique (associé le cas échéant à une friction hydro-alcoolique)
  - entretien de l'environnement : utilisation d'une solution d'eau de javel diluée pour la désinfection.

### **Documents de référence**

1. Note DHOS-DGS 2006/335 du 1<sup>er</sup> septembre 2006 relative aux recommandations de maîtrise de la diffusion des infections à *Clostridium difficile* dans les établissements de santé.
2. Comité technique des infections nosocomiales et des infections liées aux soins (CTINILS). Avis du 21 août 2006 du relatif à la maîtrise de la diffusion des infections à *Clostridium difficile* dans les établissements de santé français (diffusé en annexe de la note du 1<sup>er</sup> septembre 2006)
3. Institut de veille sanitaire (InVS). Conduite à tenir : diagnostic, investigation, surveillance, et principes de prévention et de maîtrise des infections à *Clostridium difficile*.
4. Fiche d'accompagnement de souche de *Clostridium difficile*.